

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : juillet-août-septembre 2023



Cheverny en fête

Actualités

Accueil des nouveaux arrivants	p.2
Horaires d'été de la déchetterie	p.3
Le chantier participatif	p.2
Face à la sécheresse	p.6

En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
L'état de catastrophe naturelle	p.2
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.4
Le conseil des jeunes	p.6

Vivre à Cheverny

Collecte des déchets ménagers	p.3
Le moustique tigre	p.3
Transports scolaires	p.6
A vos agendas	p.7

Vers un réchauffement des activités collectives.

Cette fois, nous n'avons pas envie de bouder le soleil qui donne, depuis juin, une ambiance estivale. Certes, il y a beaucoup plus d'insectes drosophiles qui colonisent nos pare-brises ou luminaires extérieurs, donc une biodiversité qui s'épanouit sous un écosystème qui semble retrouver sa vigueur.

Mais il faudrait se méfier de ces apparences naturelles qui soulignent aussi que les températures augmentent et que cela provoque des effets sur les équilibres précaires que l'homme a bâti. Devenons donc responsables de toutes nos consommations essentielles ou futiles afin de préserver notre avenir.

Votre commune s'y applique déjà avec des actions durables : éco gestes et gestion de l'eau ; journée éco citoyenne ; aménagement d'un espace polyvalent respectueux de l'environnement, travaux sur le patrimoine communal ; chantier participatif et solidaire sur l'un des murs auprès de la mairie.

Mais nous serons aussi attentifs à ce qui fait la richesse de notre commune, les multiples et incontournables propositions artistiques d'été qui habitent notre belle place de village : Marché gourmand, Echo du Caquetoire, Fête des vendanges, une Coriace compagnie qui fait sa tournée à vélo et s'arrête à Cheverny... Et puis une expo Playmobil, une course Tandem en vue, une opération « Tous au golf » et le Conseil départemental qui propose des visites patrimoniales.

D'autres sujets techniques ou pratiques vous informent dans ce numéro. Mais convenons que les activités festives et collectives s'accordent toujours à notre village avec mesure et responsabilité.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite un bel été éco-responsable auprès de ceux que vous aimez.

Bonne lecture à tous,

Lionella Gallard

Votre mairie est ouverte les mardi et vendredi : 9h-12h/ 14h-17h, mercredi et jeudi 9h-12h, samedi 9h-12h
Place de l'église 41700 Cheverny tél. 02 54 79 97 78
www.mairie-cheverny.com mairie.cheverny@orange.fr

Etat civil

MARIAGES

27 mai

Suzel **HARAUCHAMPS** et
Dominique, Alexandre, René **EUGENE**

30 juin

Isaure, Héloïse, Hélène, Sophie, Marie
HURAUULT de VIBRAYE et
Henri, Pierre, Louis **CLAUZIER**

DECES

17 avril

Laura **DROUILHET de SIGALAS** née
GOYER

26 mai

Liliane **BOURREAU** née LABITTE

6 juin

Grégoire **TACHÉ**

PROPRIÉTAIRES :

Avez vous effectué votre déclaration d'occupation dans l'espace «Gérer mes biens immobiliers» sur impots.gouv.fr ?

Date limite : 31 juillet 2023.

En 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour l'ensemble des ménages. Elle reste cependant applicable sur les résidences secondaires et les locaux vacants. Afin de bien identifier les locaux qui doivent être exonérés, **une obligation déclarative a été mise en place pour l'ensemble des propriétaires** depuis le 1^{er} janvier 2023.

Pour chacun de ses locaux, chaque propriétaire **doit indiquer à quel titre il l'occupe** (résidence principale, secondaire ou local vacant) et, quand il ne l'occupe pas lui-même, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les locaux annexes (parking, cave...) doivent être déclarés avec le logement dont ils dépendent.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter Stéphane Hemond conseiller numérique au 07 80 18 28 05

ou contacter la DDFIP (direction des impôts) au 06 16 39 53 02 (du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h30) pour organiser un rendez-vous en visio en mairie avec le service des impôts des particuliers.

Chantier participatif

Dans le cadre du dispositif "cités éducatives", un chantier participatif bénévole a été proposé par les compagnons bâtisseurs pour des jeunes de 18 à 25 ans pour restaurer un vieux mur communal devant la mairie selon les techniques à l'ancienne. Ce chantier encadré par des animateurs et des maçons à la retraite a permis de faire rencontrer des jeunes et des moins jeunes, d'horizons divers autour d'un projet fédérateur.

Une fois le chantier terminé, les partici-

pants ont été invités par Charles-Antoine et Constance de Vibraye à visiter le château.

Une belle expérience à renouveler !



Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes arrivé sur la commune en 2022 ou 2023 ?

Mme Lionella GALLARD, maire, et les élus du conseil municipal, seront heureux de vous recevoir le vendredi 22 septembre à 19 h dans la salle du Conseil de la mairie. Cette soirée nous permettra de faire connaissance,

de vous informer des projets de la commune et vous renseigner sur son fonctionnement.

Ce sera également l'occasion de se retrouver autour d'un verre et de partager un agréable moment. Nous vous invitons à vous inscrire en mairie au plus tard le 15 septembre par mail ou par téléphone.

Point sur le projet d'écoquartier

La commune est depuis le mois de mai propriétaire de l'ensemble du foncier.

Les études archéologiques ont été réalisées et la commune est dans l'attente des conclusions pour peaufiner le projet.

En parallèle la commune a été accompagnée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des territoires) pour mener une étude sur le

coût et l'équilibre financier de ce projet. Les conclusions sont favorables et permettent à la commune d'avancer sur le développement du projet.

Une réunion publique sera organisée à l'automne pour présenter l'état d'avancement du projet dont la date sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.

Aménagement de l'espace polyvalent



Les travaux sont pratiquement terminés. Les plantations et l'engazonnement se feront à l'automne.

Point sur la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Par arrêté du 19 avril 2023 du ministère de l'Intérieur, la commune de Cheverny n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrains pour l'année 2022 qui ont provoqué des fissures sur les habitations.

Si le critère d'aléa argileux a été reconnu à 94.8 %, l'aléa sécheresse a été rejeté car le caractère anormal de la sécheresse ne serait donc pas démontré, la pluviométrie ayant été suffisante.

Mais si cette décision est toujours incompréhensible et déconnectée de la réalité, un espoir subsiste pour 2023. En effet, une ordonnance relative à la prise en charge des conséquences des désordres causés par le phéno-

mène naturel de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, adoptée le 8 février dernier, est en passe d'être ratifiée par le législateur.

Cette ordonnance permettra de prendre en compte l'intensité anormale d'un phénomène naturel (sécheresse et pluie) mais également sa répétition : cela devrait permettre de mieux prendre en compte le caractère lent et progressif du phénomène de sécheresse / réhydratation des sols dans le régime des catastrophes naturelles et donc une meilleure prise en charge des dommages de la rétractation des sols argileux.

Comment reconnaître le moustique tigre ?

Ce moustique de petite taille (5 à 7 mm) est recouvert d'une multitude d'écaillés de couleurs blanches et noires. C'est un insecte urbain et diurne : il pique le jour, particulièrement à l'aube et au crépuscule, principalement à l'extérieur. Il ne se déplace que dans un rayon de 50 à 150 m autour de son lieu de naissance.



Celui qui vous pique est né chez vous

Les gîtes de reproduction du moustique tigre sont toujours de petite taille : les creux des arbres mais aussi tous les petits espaces d'eaux stagnantes créés par l'homme (seaux, vases, soucoupes sous les pots de fleurs, fûts, citernes, écoulements de gouttières, pneus...), d'où l'importance d'être très vigilant.

Déjections canines

Nous constatons depuis un certain temps la présence de « crottes de chiens » sur les trottoirs, le parvis de l'église, dans les plates-bandes fleuries, devant la mairie.



Sachez que ces déjections canines sont, de ce fait, ramassées par le personnel communal, qu'il est très désagréable de désherber des plates-bandes en présence de ces déjections. Il serait juste de respecter le travail des agents de la commune. C'est pourquoi nous avons installé quelques panneaux.

Collecte des déchets ménagers

◆ Présentez votre bac avec la poignée côté rue la veille de la collecte à partir de 19 h. et rentrez le dès que possible.

◆ Déposez dans votre bac gris uniquement les déchets ménagers non recyclables.

◆ Déposez dans le bac jaune tous les papiers et tous les emballages en carton, métal ou plastique y compris les pots de yaourts ou compotes., les blisters, les suremballages de packs de bouteilles.

◆ Veillez à **vider très régulièrement tous les réceptacles** d'eau de pluie et à enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients : jouets qui traînent, coupelles, brouette...

◆ **Remplissez vos coupelles** avec du sable ou des petites billes d'argile.



◆ **Couvrir les réservoirs ouverts** à l'air libre avec un tissu fin bien tendu afin qu'il n'entre pas en contact avec l'eau.

Protégez-vous des piqûres !

- privilégier les vêtements amples et couvrants.
- utiliser des produits répulsifs (avec précaution pour les enfants et les femmes enceintes).
- utiliser des moustiquaires.

Pour des raisons sanitaires, les déjections canines sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement les classent au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait pour les propriétaires de ne pas les ramasser sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe, soit **une amende de 35 €.**

◆ Les déchets en verre sont à déposer au point de tri ou à la déchetterie.

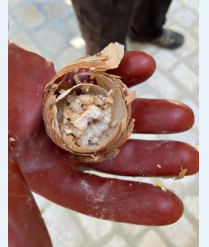
◆ Les autres déchets recyclables sont à déposer à la déchetterie.



Gare au frelon asiatique !

Agglopolys prend en charge la destruction des nids en faisant intervenir une entreprise spécialisée qui entrera en contact avec vous, dans un délai de 72h, après avoir reçu le formulaire <https://www.agglopolys.fr/2713-le-frelon-asiatique.html>

Il faut signaler les nids repérés sur le domaine public à la mairie qui fera procéder à leur destruction.



RAPPEL

Attention au bruit

Tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques...sont autorisées

- ◆ **en semaine**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- ◆ **le samedi**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ◆ **les dimanches et jours fériés**
de 10 h à 12 h

Voyage à la déchetterie

Ne semez pas vos déchets

Les déchets doivent être emporter à la déchetterie en prenant soin de bien les arrimer et s'ils risquent de s'envoler, de les ensacher ou de bien bâcher votre remorque pour éviter leur envol.

En raison des fortes chaleurs, les horaires des déchetteries d'Agglopolys adoptent des horaires d'été.

Déchetterie de Cellettes

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 7 h à 12 h 30 et de 13 h à 14 h.

Fermeture des portes à 12h 20 et 13 h 50.

Fermée les jours fériés

Conseil municipal du 3 avril 2023

Espace polyvalent

Validation de l'avenant du lot 1 – espaces verts, entreprise Géosport d'un montant de 1500 € HT.

Ecoquartier

Achat des terrains Fontaine d'une superficie de 45 943 m² pour un montant de 250 000 € soit 5,44 € /m².

Ecoquartier

Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds Vert pour l'achat des terrains Fontaine et la réalisation d'inventaire de la biodiversité faune flore.

Mairie

Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds Vert pour l'isolation de la salle du conseil de la mairie.

Mise à disposition de services du conseiller numérique (CnFS)

Validation par le conseil municipal de la convention entre les 5 communes (Cour-Cheverny, Cellettes, Chitenay, Cormeray et Cheverny) relative à la mise à disposition de services du conseiller numérique et autorisation donnée à Mme le Maire pour saisir le CST (Comité Social Technique) pour validation définitive.

Adhésion à la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles)

Le conseil municipal est d'accord pour adhérer à la CUMA pour l'utilisation d'un petit tracteur avec chargeur pour 50 heures/an pour un engagement de 3 ans.

École maternelle Paul Renouard

Versement d'une subvention de 21 € /enfant pour 2 élèves de Cheverny qui partiront en classe de découverte en juin, ce qui représente 25 % du reste à charge des parents.

Cérémonie du 8 mai

Organisation de la cérémonie avec les élus présents.

Affaires diverses

- Rapport favorable de l'ARS suite à l'analyse d'eau effectuée le 20 janvier 2023 au robinet de la cuisine de la mairie.
- Ateliers du conseiller numérique pour le 2^{ème} trimestre (voir Panneau pocket et bulletin).
- Début des travaux de l'espace polyvalent le 3 avril pour une période de 6 mois, une modification de circulation sera mise en place pour les bus.
- Modification du fauchage des routes départementales qui passe de 3 à 2 /an, sur une largeur de 1,50 m et une hauteur de 12 à 15 cm (auparavant largeur 3m, hauteur 9 cm) sauf zone à enjeu de sécurité.
- Marthe Vivant rend compte des 2 réunions auxquelles elle a assisté, commission culture de l'agglomération et conseil d'école à l'école publique de Cour-Cheverny.

Conseil municipal du 2 mai 2023

PACT (Projet Artistique et Culturel du Territoire)

Validation du remboursement du trop perçu par la commune de Chaumont-sur-Loire.

Aménagement de l'Espace Polyvalent

Validation de l'avenant 1 du lot 1 VRD de l'entreprise BSTP d'un montant de 42 200 € HT.

Acquisition des terrains Fontaine

Candidature à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour obtenir une subvention pour l'achat des terrains Fontaine et de l'inventaire de la biodiversité.

Ecoquartier

Sollicitation d'un accompagnement en ingénierie auprès du CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Comptabilité publique

Validation de la nouvelle nomenclature M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2024.

Taxe d'habitation sur les locaux vacants

Application de la taxe d'habitation sur les locaux vacants de la commune en 2024.

Désignation d'un référent déontologique des élus locaux

Mme Taphinaud, notaire, est désignée comme référent déontologique des élus locaux.

Indemnité de gardiennage des églises

Indemnité de gardiennage de l'église fixée à 496,09 €/an.

Conseiller numérique

Prolongation pour 3 années du contrat du conseiller numérique avec les communes de Cour-Cheverny, Chitenay, Cellettes et Cormeray, et signature d'une convention de subvention avec l'Etat.

Transfert de baux communaux

Transfert du bail commercial de la Cour aux Crêpes et des Caprices de Sologne à la Société « 7^{ème} cru », nouveau propriétaire.

Commission Eco-quartier

Francine Clément, maire-adjoint rejoint la commission éco-quartier.

Facturation de clés

- aux sources de Cheverny pour la délivrance de 2 nouvelles clés au gîte « Les Bruyères ».
- aux éditions Larivière pour remboursement de la clé perdue de la salle de danse suite au Marathon.

Questions diverses

- Compte-rendu des élus aux différentes commissions
- Perception de la redevance d'occupation du domaine public par Enedis.
- La collecte des déchets est décalée au 5 mai.
- Ouverture du salon de thé « Little miss Goumard » 15 route du bûcher.
- Ateliers du conseiller numérique.
- Le conseil des jeunes propose une visite de la caserne des pompiers le samedi 13 mai.

- Spectacle au domaine de la Porte Dorée jeudi 25 mai sur inscription sur le thème « Bien vieillir à la retraite »
- « Women Golf Day » mardi 6 juin au golf de Cheverny sur inscription.

Parole aux élus

- Fabrice Gouny informe de la difficulté de sortir de Villavrain vers la route départementale de Contres en raison de l'herbe qui gêne la visibilité. Mme le Maire lui demande de faire un mail qui sera transmis au conseil départemental compétent dans ce domaine.
- Fabrice Gouny demande comment détruire les nids de frelons asiatiques sur le domaine privé. Il suffit de s'inscrire sur le site d'Agglopolys qui interviendra gratuitement via une entreprise compétente
- François Cazin demande la raison pour laquelle une réserve d'eau doit être installée sur l'entreprise agricole des Bisollières. Mme le Maire explique que les bornes à incendie présentes dans le secteur permettent une bonne couverture pour la protection des habitations mais n'est pas suffisante pour l'activité agricole de la ferme (élevage+ présence de fourrage). Suite à l'avis du SDIS et aux recommandations de la commission DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) il est recommandé de compléter le dispositif communal par un équipement privé pour assurer la protection de l'activité de la ferme.
- Mme le Maire remet les diplômes aux élus qui ont participé à la formation PSC1.

Conseil municipal du 9 juin 2023

Séance de conseil municipal de 19 h

- Élections des délégués pour le vote aux élections sénatoriales, sont élus : Francine CLÉMENT, Philippe TESSIER et Thérèse DAZIN.
- Élections des suppléants pour le vote aux élections sénatoriales, sont élus : Jacqueline VACELET, Fabrice GOUNY et Marthe VIVANT.

Séance de conseil municipal de 19 h 45

Diagnostic énergétique de la mairie – présentation du rapport du cabinet CDC Conseil

M. Deslandes, ingénieur-technicien du cabinet CDC Conseil présente le diagnostic énergétique de la mairie ainsi que divers scénarios pour améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Sécurisation de l'intersection voie du Tremblay/route des Bombardières

Achat d'une parcelle de terrain appartenant à M. Cazin d'une superficie de 127 m² pour un montant total de 6 680 € (terrain + frais de bornage).

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Signature d'une convention pour un accompagnement numérique sur mesure de la collectivité.

Écoles publique et privée – remise des prix

Remise de dictionnaires à 6 enfants de Cheverny en classe de CM2 fréquentant les écoles(2 dans le privé et 4 dans le public). La remise des prix aura lieu le dimanche 25 juin à l'école Saint Louis et le vendredi 30 juin à l'école Paul Renouard. Coût : 165,30 €.

Recrutement d'un personnel contractuel en raison de l'absence d'un employé communal

Validation pour le recrutement d'un personnel contractuel pour les mois de juillet et août.

Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie se déroulera à Cheverny à 11 h 15 suivi d'un pot de l'amitié servi à la salle des fêtes.

Questions diverses

- Informations de l'ARS (Agence Régionale de Santé) :
 - * la qualité de l'eau est conforme aux exigences en vigueur,
 - * la présence du moustique-tigre / pose d'un piège-pondeur qui sera installé sur le parking de la mairie et sera relevé toutes les semaines par l'ARS.
- Rapport du SIDELC sur l'utilisation de la borne de recharge des véhicules électriques qui fait apparaître que la commune est dynamique dans ce domaine surtout en juillet-août.
- La candidature de la commune a été retenue pour 2 appels à manifestations d'intérêt du Pays des Châteaux :
 - * Accompagnement sur le délaissé foncier,
 - * Rendez-vous du goût en partenariat avec le conseil des jeunes.
- Réhabilitation d'une partie du mur de la mairie par des jeunes de l'association « compagnons bâtisseurs » du 26 au 29 juin.
- Tournage par TV Tours sur le bien vivre à Cheverny, diffusion le mardi 27 juin.
- Agenda Juin.

Parole aux élus

- Compte-rendu des réunions des élus.
- Marthe Vivant signale des dégradations sur la route du bûcher, la signalétique a été mise en place.
- Marthe Vivant signale la dangerosité de l'avenue du château utilisée par les cyclistes en raison d'une mauvaise signalétique de la voie douce. Mme le Maire lui conseille d'adresser un mail qui sera transmis au service des « Châteaux à vélos » compétent dans ce domaine.

Le conseil municipal se tient habituellement le 1^{er} lundi du mois à 19 h en mairie

Prochains conseils

lundi 3 juillet

lundi 2 octobre

Lundi 4 septembre

lundi 6 novembre

Remise des prix

Comme chaque année en juin, sont remis les prix aux élèves de CM2 de Cheverny qui quittent les écoles. Cette année ce sont 6 élèves qui sont récompensés. Les prix ont été remis à l'école Saint-Louis le dimanche 25 juin à Corentin et Sacha, puis à l'école Paul Renouard le vendredi 30 juin à Lilou, Lucie, Maxence et Simon. Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants et une excellente rentrée en 6ème à nos 6 chevernois.



Préparez la rentrée avec les transports scolaires Rémi

En Centre-Val de Loire, les transports scolaires interurbains sont gratuits. Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire en ligne sur le site Rémi **avant le 21 juillet**. Annoncée dans le Plan Régional Jeunesse, la gratuité pour les jeunes le week-end sur le réseau Rémi se mettra en œuvre à la prochaine rentrée.

www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions

Canicule et fortes chaleurs :

les bons gestes à adopter

- boire régulièrement de l'eau
- éviter les boissons alcoolisées
- humidifier sa peau
- éviter les efforts physiques
- fermer les volets la journée
- prendre des nouvelles de ses voisins, de ses proches.

Les personnes vulnérables, âgées de plus de 65 ans, ou handicapées ou déclarées inaptes au travail, résidant à leur domicile, peuvent se faire connaître en mairie. Jean-Claude Chadenas, adjoint au maire et référent du CIAS est à leur disposition.

Conseil des Jeunes

A l'occasion de la journée de l'engagement citoyen, le Conseil des Jeunes a convié tous les jeunes de Cheverny à une visite pédagogique : découvrir la caserne des sapeurs-pompiers.

Le groupe a été reçu par le capitaine Freddy Leveau et son équipe de pompiers volontaires. Au cours de l'après-midi, les jeunes ont découvert la salle des appels téléphoniques, les différents types de véhicules qui composent la caserne



(véhicules de secours et assistance aux victimes, fourgons de feux de ville et feux de forêt ...), la tenue des pompiers, les vestiaires pour femmes et pour hommes ainsi que le matériels d'intervention.

Un grand MERCI à Freddy et à toute son équipe de nous avoir reçu et pris le temps de nous expliquer les missions et rôles des sapeurs-pompiers.

Cette journée citoyenne avait pour but de développer l'esprit citoyen et peut-être de susciter des vocations nouvelles.

Sécheresse : le Loir-et-Cher en vigilance

Le manque d'eau se répète mois après mois, avec un déficit de précipitation de près de 73% pour le mois de février. Le faible débit des cours d'eau pour la saison et le niveau des nappes sont très préoccupants sur cette période hivernale.

Même en cas de pluviométrie excédentaire cet été, la reconstitution des réserves en eau souterraine ne commencera qu'en fin d'automne. Le Loir-et-Cher est placé en vigilance sécheresse depuis le 22 mars 2023.

A la maison comme au jardin, soyons économe :

- ne laissons pas couler l'eau inutilement, évitons de nettoyer façades, toitures et terrasses,
- faisons tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissons le mode "Éco",
- Préférons les douches aux bains,

- installons des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche),
- lavons notre véhicule dans une station de lavage,
- paillons le sol pour conserver l'humidité,
- récupérons l'eau de pluie ou de rinçage des légumes,
- arrosons tard le soir pour réduire l'évaporation en tenant compte de la pluie prévue ou déjà tombée,
- évitons d'arroser les pelouses,
- vérifions régulièrement notre compteur d'eau et réparons les fuites.



Plus d'infos sur

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

<https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Secheresse/Secheresse-dans-le-Loir-et-Cher>

Quelques dates à retenir...

Vendredi 14 juillet

Commémoration au monument aux morts à 11h.

Défilé en musique avec La Lyre de Cheverny/Cour-Cheverny suivi du **verre de l'amitié** à la salle des fêtes.

Dimanche 16 juillet

Marché gourmand et artistique place de l'église de 10 h à 18 h .

Du jeudi 27 juillet au mercredi 2 août

L'histoire du monde en Playmobil... 9h - 18h - salle des fêtes

L'association Playmo du Sud revient pour une 3ème édition avec une exposition sur des thèmes inédits spécialement réalisés pour Cheverny .

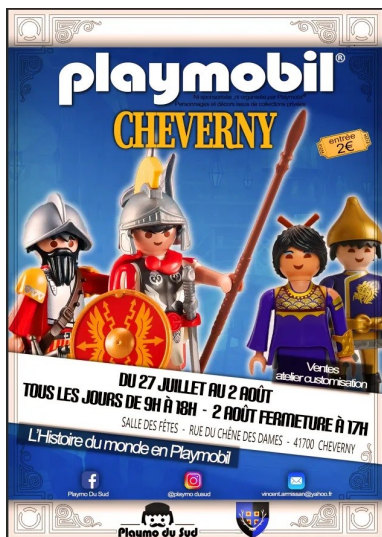
Au programme, des scènes Playmobil présentant l'Histoire du monde en Playmobil avec quelques événements marquants pour les différents continents et civilisations: La Renaissance avec François Ier à Chambord, l'Inde des Maharadja, La découverte de l'Amérique avec les Conquistadors, Napoléon Ier, La muraille de Chine, le Japon des Samourai, La Révolution française avec les Chouans, Jeanne d'Arc et la libération d'Orléans, La Gaule Romaine...

Vous pourrez également réaliser en atelier votre custom en Playmobil ou acheter des Playmobil à l'unité ainsi que des pièces détachées.

Venez découvrir, de façon ludique, l'Histoire du monde en Playmobil !

Entrée : 2 € (gratuit moins de 5 ans).

Facebook : Playmo Du Sud - **Instagram** : Playmo Du Sud



Mardi 2 août

Le Manuscrit des chiens par la Coriace Cie, place de l'église (salle des fêtes en cas d'intempéries) à 19h. Spectacle tout public. Durée 55 mn.

La Coriace compagnie entame une tournée à vélo au Pays des Châteaux cet été et s'arrête à Cheverny pour proposer une pièce de théâtre et musique d'après l'œuvre de Jon Fosse.

C'est l'histoire d'un petit chien nommé Haktor, qui navigue sur les fjords en Norvège. Sa vie paisible s'effondre le jour où son maître, le Capitaine Phosphore, décide d'acheter un deuxième chien, une chienne par-dessus le marché... C'est un très beau texte sur l'attachement, drôle, profond et poétique.

A l'issue du spectacle, la compagnie propose un repas partagé et une "veillée poésie" avec lecture de contes et des textes courts par les comédiens. Le public est invité à prendre à son tour la parole, pour un récit, un poème, une chanson, etc.



Vendredi 4 , samedi 5 et dimanche 6 août

L'écho du Caquetoire, festival des arts de la rue: Saison 16 !
GRATUIT, POUR TOUT PUBLIC

Comment le petit village de Cheverny devient le théâtre de multiples manifestations gratuites et généreuses à l'ombre du Caquetoire de la place de l'église !

Cette 16^{ème} édition sera une édition particulière puisqu'elle fera « écho » à une thématique « Femme ! » avec une programmation mettant en avant des artistes féminines ou des thèmes liés à la féminité.

En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu sous chapiteau.

Buvette et restauration sur place.

Contact : mairie.cheverny@orange.fr - Mairie : 02 54 79 97 78

Site internet :

www.mairie-cheverny.com ou www.echo-du-caquetoire.org

Cf. programme joint



Au programme de l'Ecurie de la Colinière

Renseignements : contact@ecuriedelacoliniere.com

Tel : 02 54 44 20 10 –réservation obligatoire

13 et 20 juillet et 10 et 17 Août : Rando Enfants : la faune et la flore de Sologne

01 au 05 Août : Randonnée itinérante La Vallée de la Cisse.

03 Septembre : Journée des parents. Matinée : Découverte de l'équitation par des activités ludiques pour les parents des cavaliers de l'écurie.

Du 23 Septembre au 07 Octobre Sortie Brâme.

Stages à la demi-journée durant la période des vacances les lundis, mardis, mercredis et vendredis, soit le matin soit l'après-midi selon le niveau des cavaliers. Pas d'obligation de faire plusieurs demi-journées ! .

Balades à cheval à l'heure tous les jours en fin de journée et le dimanche toute la journée.

Appel à bénévoles :

Le festival recherche des bénévoles. Si vous souhaitez participer, contacter la mairie ou présentez-vous le mardi 13 juillet à 19 h en mairie pour assister à la réunion des bénévoles.

Dimanche 27 août

Vide grenier-Brocante stade municipal de Cour-Cheverny organisé par l'ESCCC section Football.

Installation selon l'ordre d'arrivée à partir de 6h, sans réservation au préalable. Vente de produits alimentaires non acceptée. Attention une nouveauté cette année : 3 m minimum par voiture au prix de 2,50€ le m. Buvette et restauration sur place

Renseignements : 02 54 79 93 30 - 06 60 85 09 39

Samedi 2 septembre

Fêtes des vendanges de Cheverny, 12 édition

Cette année, les AOC Cheverny et AOC Cour Cheverny fêtent leurs 30 ans (logo spécifique sur les verres de vin ainsi que d'autres petites surprises).

Au programme :

Randonnées :

Randonnées pédestres (8 h30 à 10 h) : 9 et 14 km, 3 €/pers.

Échappée à vélo (8 h30 à 10 h) : 38 km, 4 €/pers.

Avec pause ravitaillement dans un chai.

Dégustation :

au village des vigneronns (une trentaine...), place de l'église de 11 h à 18 h30 Verre de dégustation « Cheverny 2023 » : 5 €

Concert + verre de dégustation « Cheverny 2023 » + dégustation de 11 à 18 h = 10 €

Concert + écopuc « Cheverny 2023 » = 3 € (10 à 18 ans)

Gratuit pour les – de 10 ans

Restauration sur place : huitres, foodtruck, traiteur, snack...

Animations :

initiation au golf, pressoir à l'ancienne, structure gonflable, balades en poney ... Gratuit.

Marché du terroir

avec producteurs et artisans locaux et la « rue des créateurs » organisée en collaboration avec l'association **Art des Sens**.

Musique

Place à la musique dès l'inauguration, des chants a capella afro-gospel par le groupe **Cœur de femmes**, et en fin d'après-midi avec les orléanais **La Jarry**, résolument Rock.

A l'apéritif La Charcut'Live.

A 20 h sur la grande scène de la Fête des Vendanges, **Benoît Doresmus**, avec beats électro et guitares.

Puis l'artiste **Sanseverino**, bien connu pour son style jazz manouche coups de tendresse.

Et pour finir **Le Pied de la Pompe**, rock folk et textes engagés.

Co-programmation réalisée avec **Ours et Pierre Souchon**, les parrains des vigneronns de Cheverny.

Pour plus d'infos : www.fetedesvendanges.net



Samedi 9 septembre

Forum des associations de Cheverny et Cour-Cheverny, organisé par l'ESCCC, esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny, de 9h 30 à 16h. Buvette et restauration.

Contact : 06 73 80 52 71

Dimanche 17 septembre

Super Loto organisé par l'Amicale des Loisirs de Cheverny, salle des fêtes à 13 h. Nombreux lots à gagner...

Vendredi 22 septembre

Accueil des nouveaux arrivants Mairie, salle du conseil à 19h

Du 23 septembre au 22 octobre

Le Conseil Départemental vous invite au château.

Pour cette nouvelle édition "une journée aux châteaux pour les Loir-et-Chériens", le département du Loir-et-Cher offre à tous ses habitants une entrée gratuite aux trois sites touristiques : Châteaudun Fougères-sur-Bievre et Amboise dans la limite des places disponibles et sur inscription préalable en ligne à partir de début septembre.

Renseignements et réservation :

www.le-loir-et-cher.fr ou 02 54 58 41 41

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre

Week-end vénitien au Château de Cheverny.



Déambulation de personnages costumés le samedi après-midi et le dimanche en journée. Visite en nocturne avec feux d'artifice le samedi soir.

Tarifs habituels pour les visites en journées et tarif spécifique pour la nocturne

Samedi 14 octobre

Le jour de la Nuit, extinction nocturne de l'éclairage public.

Eteignons les lumières et devenons des « rallumeurs d'étoiles ».

www.jourdelanuit.fr



Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023

Décoration d'automne au château de Cheverny.

Tarifs habituels.

www.chateau-cheverny.com



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon,

J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier

Imprimé par Medi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533